

Commission : Discipline
Date : 06 mars 2025

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	02 03 25	JS GRANDE CHAMPAGNE	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	03 03 25	35€
D2	02 03 25	JARNAC SPORTS	2 Matchs de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	03 03 25	41€
D2	02 03 25	AL ST BRICE	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	03 03 25	35€
D3	02 03 25	FC CHABANAIS	Rétablissement dans ses droits	-	Joueur	07 03 25	-
D3	01 03 25	ES MORNAC	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	03 03 25	35€
D3	01 03 25	LA GENTE	3 Matchs de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	03 03 25	55€
D3	02 03 25	USA MONTBRON	3 Matchs de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	03 03 25	55€
D3	02 03 25	ASFC VINDELLE	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	03 03 25	35€

D3	02 03 25	USA MONTBRON	Suspension à titre conservatoire	Dossier à l'instruction	Joueur	03 03 25	A déterminer ultérieurement
D3	02 03 25	ASFC VINDELLE	Suspension à titre conservatoire	Dossier à l'instruction	Joueur	03 03 25	A déterminer ultérieurement
D4	01 03 25	ES ELAN CHARENTAIS	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	03 03 25	35€
D4	01 03 25	AS MOSNAC	5 Matchs de suspension	Art 10 du Barème Disciplinaire	Joueur	03 03 25	90€
D4	02 03 25	JS GRANDE CHAMPAGNE	Suspension à titre conservatoire	Art 3.3.3 du Règlement Disciplinaire	Joueur	03 03 25	A déterminer ultérieurement

[Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.](#)

Le Président : Marcel Buisson

La Secrétaire : Didier Aubin

Commenté [CD1]: annexe-2-aux-rg-reglement-disciplinaire-saison-2024-2025